



UNE IDÉE NEUVE



Madame, Monsieur,

Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2014.**

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après le 1<sup>er</sup> février 2014.

SEPA rend indispensable des modifications dans vos systèmes d'information et de paiement. Il est important que vous adaptiez votre fonctionnement dès aujourd'hui car tout retard :

- risque de vous obliger à réaliser les modifications dans l'urgence, avec le surcoût évident lié à une telle démarche,
- vous expose à un risque de blocage de vos moyens de paiement si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une **opportunité à saisir** qui permet de disposer pour vos achats et ventes d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables.

Votre expert comptable, votre conseil en système d'information, votre association professionnelle et votre banque sont vos interlocuteurs privilégiés dans la conduite de ce projet. Vous pourrez également vous référer à la brochure publiée par la Banque de France, « [Réussir votre migration à SEPA](#) », pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre.

Afin de vous accompagner dans votre démarche, nous organisons sous l'égide du Comité national SEPA des **sessions d'information sur SEPA** :

- **Le mercredi 3 avril 2013 à 18h00 à Saint-Denis (lieu : salle polyvalente de la Mairie, rue Pasteur)**
- **Le jeudi 4 avril 2013 à 18h00 à Saint-Pierre (lieu : CCIR, Maison de l'Entreprise Sud, 15 route de la balance)**

Pour plus d'information, veuillez consulter le site du Comité national SEPA, [www.sepafrance.fr](http://www.sepafrance.fr)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renseignements : IEDOM Agence de La Réunion  
Tél : 02 62 90 71 12 – E mail : [agence@iedom-reunion.fr](mailto:agence@iedom-reunion.fr)